



Bayonne, le 14 octobre 2021

Madame, Monsieur,

La classe de ski à Gourette aura bien lieu du lundi 10 au vendredi 14 janvier 2022 pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e qui se sont inscrits à temps.

Le montant de la sortie s'élève à 325 € (comprenant une aide de l'A.P.E.L. et du conseil départemental). Les paiements seront échelonnés de la manière suivante :

	10-nov-21	10-déc-21	10-janv-22
Prélèvements ou chèques ou espèces	110 €	110 €	105 €

Le paiement doit être effectué au plus tard le 10 janvier 2022, dans le cas contraire, il ne sera pas possible à votre enfant de participer à la classe de ski.

Votre enfant devra se munir de son passe sanitaire, s'il n'en a pas, il devra présenter un test PCR le jour du départ et un nouveau test PCR sera réalisé à Gourette avant le retour.

Merci.

Cordialement,

